

PRESIDENCE DU CONSEIL PRESIDENTIEL

du 1er Février 1971

GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL

portant nomination et promotion à titre
exceptionnel et étranger dans l'Ordre du
Mérite Social -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
Grand Maître des Ordres Nationaux,

VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel;

VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil
Présidentiel ;

VU la Loi N°62-40 du 31 Décembre 1962 portant création de l'Ordre du
Mérite Social ;

VU le Décret N°70-81/CP du 7 Mai 1970 portant formation du Gouverne-
ment ;

VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand
Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Mem-
bres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Sur proposition du Ministre de la Santé Publique et des Affaires So-
ciales et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du
Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

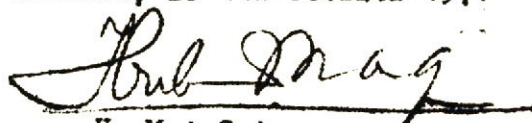
DECRETE :

Article 1er.- Est nommé et promu à titre exceptionnel et étranger dans l'Or-
dre du Mérite Social au grade d'OFFICIER pour prendre rang du 19 Janvier 1971:

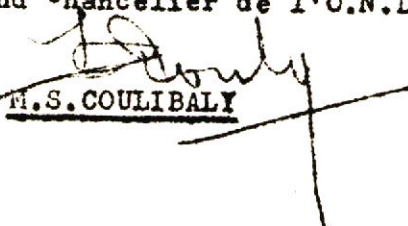
Le Docteur ~~Kast~~-ZELLER,
Médecin Chef de la Circonscription Mé-
dicale de BANI KOARA -
Département du Borgou

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 1er Février 1971


H. M A G A

Par le Président du Conseil Présidentiel
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.


H.S. COULIBALY

AMPLIATIONS :

PCP 6	SGG 4	DCCT 1	DEP 1
MCP 4	DN 1	DGAJL 2	MINISTERES 11
JORD 1	INTERESSE 1	IAA 1	CS 6
	GDE CHANCEL. 15	DIR.ST. 1	